



Industrie pharmaceutique et dispositifs médicaux

MS Amlin

Responsabilité Civile Générale et Professionnelle

L'industrie pharmaceutique est un secteur clé en France avec 60 Mds € de chiffre d'affaires réalisé en 2019, dont 50% à l'exportation. La France se positionne ainsi au 5ème rang au niveau mondial.*

La couverture de la responsabilité civile de ces sociétés nécessite une véritable expertise tant la nature de leurs domaines d'intervention engendre une importante prise de risques économiques, sanitaires et sociétaux. Notre offre répond précisément à ces spécificités et avec l'appui de notre département ingénierie/prévention, nous accompagnons nos assurés dans la gestion de leurs risques.

*SOURCE: LEEM

Capacités : Jusqu'à 30 M€

Nos atouts

- **Une offre souple**
La possibilité de souscrire des sociétés en création et de racheter de nombreuses exclusions.
- **Une autonomie locale**
Tant en souscription, qu'en gestion et en indemnisation.
- **Une gestion expérimentée de sinistres en collaboration avec :**
 - Des experts en pharmacologie et en dispositifs médicaux,
 - Des avocats spécialisés y compris ceux de notre assuré après accord de notre part.

Notre Offre

Nous garantissons la responsabilité civile des entreprises relevant des activités pharmaceutiques à destination de la santé humaine et/ou animale.

Notre expérience et notre savoir-faire nous permettent de proposer des solutions adaptées aux spécificités des entreprises de ce secteur.

Cibles

- Le médicament : fabricant, exploitant d'AMM, façonnier, conditionneur, dépositaire, grossiste répartiteur, distributeur, importateur
- Les dispositifs médicaux : fabricants d'appareils et d'équipements y compris les dispositifs médicaux invasifs
- Les prestations de services : laboratoires d'analyses médicales, CRO, sociétés d'assistance, RC médicale en extension (centre de thalassothérapie, centre d'appel médicalisé, location de matériel médical y compris à domicile avec assistance)

Garanties spécifiques

- Frais de retrait jusqu'à 10 M€
- Couverture d'Atteinte à l'environnement accidentelle y compris pour les installations classées (sites ICPE) jusqu'à 10 M€

Étude de risque

L'étude du risque repose sur l'analyse des éléments suivants :

- Le questionnaire spécifique (disponible sur demande auprès de nos équipes)
- La qualité du risque
- La sinistralité

Prime minimum : 10 000 €HT

Analyse par nos équipes de souscription, accompagnées de nos ingénieurs/prévention :

- Du risque lié au process de fabrication : organisation du contrôle qualité, conformité de l'entreprise à la réglementation, organisme de certification, traçabilité...
- Selon l'activité : identification des molécules actives critiques (AMM récente, alerte ou notification, substance critique...), classification des matériaux, notice d'emploi...
- Expertise complémentaire par notre expert pharmacologue ou par notre médecin-conseil

Exclusions ou risques non souhaités

- La RC professionnelle des praticiens, des hôpitaux et cliniques
- Contraceptifs aux USA
- Produits de confort (Viagra, blanchiment de peau...)
- Produits d'origine humaine lorsqu'ils représentent plus de 50 % du CA

Pourquoi choisir MS Amlin

Proximité

- Nos partenaires sont en contact direct avec un souscripteur identifié.
- Notre structure à taille humaine et notre autonomie locale nous permettent des prises de décisions rapides.
- Nous développons un partenariat dynamique et pérenne, basé sur l'écoute, la confiance et notre présence en régions.

Expertise

- Nos souscripteurs sont expérimentés et spécialisés dans leurs domaines, avec plus de 10 ans d'expérience en moyenne.
- Nos équipes sont régulièrement formées aux dernières tendances de risques et aux nouvelles réglementations.
- Passionnées par leur métier, nos collaborateurs font preuve d'un niveau d'exigence et d'engagement très élevés.

Sur-mesure

- Nous développons une approche personnalisée pour garantir un niveau de protection adapté à chaque entreprise.
- Les analyses de risques sont effectuées au cas par cas.
- Notre service ingénierie-prévention adapte son offre de prévention au profil des entreprises assurées.

Pour toutes informations, veuillez contacter :



Audret Bazet

Souscriptrice - coordinatrice International

+33 (0)1 44 70 71 49 / +33 (0)6 32 12 03 38
audret.bazet@msamlin.com

MS Amlin

Succursale France
58 bis rue La Boétie 75008 Paris
+33 (0)1 44 70 71 00

www.msamlin.com/france